

Mairie de VILLERS-FRANQUEUX

1 grande rue – 51220 VILLERS-FRANQUEUX

Tél. : 03.26.61.51.61 - e-mail : mairiedevillers-franqueux@wanadoo.fr



BULLETIN MUNICIPAL



Chères amies villageoises, chers amis villageois,

Après quelques mois de mandature, ce premier bulletin est l'occasion de m'adresser à vous.

Tout d'abord, je souhaite, au nom du conseil municipal, vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales.

A l'aide d'une équipe dynamique et motivée, nous avons au cours de ces premiers mois, accompagné les projets en cours, et notamment la réfection du clocher de l'église, qui s'est soldée par son inauguration le 22 mars dernier.

Comme nous nous y sommes engagés, nous travaillerons au cours de ces prochaines années selon deux axes : embellissement et fleurissement du village, ainsi qu'à l'amélioration de votre confort de vie et de votre sécurité dans le village.

Bien évidemment, les réflexions, projets et réalisations seront mis en œuvre dans la limite des capacités budgétaires de la commune.

S'agissant du fleurissement du village, et dans la continuité du travail engagé précédemment, vous avez pu constater les efforts entrepris dès ce printemps, qui ont valu à la commune le troisième prix d'encouragement dans le cadre du concours des villages fleuris. Nous allons poursuivre ces efforts et des actions sont déjà engagées dans ce sens. De la même façon, nous solliciterons, au cours de cet hiver, vos idées, vos suggestions ainsi que les bonnes volontés afin de mener à bien l'embellissement de notre village.

Votre confort de vie sera amélioré, à court terme, par l'uniformisation quasi-totale des luminaires d'éclairage public. Cette opération va permettre de gagner en qualité et puissance d'éclairage tout en maîtrisant la consommation électrique.

Enfin, la sécurité dans le village, notamment sur le plan de la circulation routière, demeure notre entière priorité. Cependant, compte tenu du caractère complexe et structurant de ce sujet, le temps demeure le meilleur allié pour mener à bien une réflexion appropriée.

Pour terminer, je souhaiterais remercier toutes les personnes élues ou non, le personnel de la commune, l'association des Francs Villageois et tous les bénévoles qui œuvrent au quotidien pour assurer une vie agréable dans notre commune.

Sur ces mots et à l'approche de la fin d'année, permettez-moi de vous souhaiter de joyeuses fêtes et une bonne année 2009.

Le Maire,

Eric MALTOT

<u>FINANCES</u>	Mr MALTOT Eric Mme MENOTTI M Claude Mme LE DROGO Madeleine Mme CLOUET Virginie Mr LOTZER Gérard	DELEGUES au <u>SIDEP</u> Syndicat Intercommunal d'Eau Potable de St-THIERRY	<u>Titulaires</u> Mr SPANNEUT Alain Mr STASZCZYK Noël <u>Suppléant</u> Mr LOTZER Gérard
<u>PERSONNEL</u>	Mr MALTOT Eric Mme LE DROGO Madeleine	DELEGUES à la <u>M.A.P.A.</u> Maison d'Accueil pour Personnes Agées BOURGOGNE	Mme MENOTTI M Claude
<u>URBANISME</u> (permis de construire, voiries, cimetière, bâtiments, éclairage public)	Mr MALTOT Eric Mme VERON Karine Mr LOTZER Gérard Mr HERCHUELZ Sylvain Mme MENOTTI M Claude Mr SPANNEUT Alain	DELEGUES au <u>SIEM</u> Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne	<u>Titulaire</u> Mme ROSIEZ Christine <u>Suppléant</u> Mr HERCHUELZ Sylvain
<u>APPELS D'OFFRES</u>	Mr MALTOT Eric Mr GRANDPIERRE J-Paul Mme CLOUET Virginie Mme MENOTTI M Claude Mme ROSIEZ Christine Mr SPANNEUT Alain	DELEGUES à la <u>Communauté de Communes de la PETITE MONTAGNE</u>	<u>Titulaires</u> Mr MALTOT Eric Mr SPANNEUT Alain Mme LE DROGO Madeleine <u>Suppléants</u> Mme MENOTTI M Claude Mme CLOUET Virginie Mr HERCHUELZ Sylvain
<u>LISTE ELECTORALE</u>	Mme LE DROGO Madeleine Mr SPANNEUT Alain	DELEGUES au <u>Syndicat Scolaire Collège de ST-THIERRY</u>	<u>Titulaires</u> Mme MENOTTI M Claude Mme CLOUET Virginie <u>Suppléants</u> Mme VERON Karine Mr STASZCZYK Noël
<u>CORRESPONDANT DEFENSE</u>	Mr LOTZER Gérard	DELEGUES au <u>SYCODEC</u> Syndicat mixte de Collecte des Déchets ménagers	<u>Titulaire</u> Mme LE DROGO Madeleine <u>Suppléante</u> Mme MENOTTI
<u>IMPÔTS DIRECTS</u>	<u>Titulaires</u> Mr MALTOT Eric Mme VERON Karine Mme LE DROGO Madeleine Mme MENOTTI M Claude Mme ROSIEZ Christine Mr GRANDPIERRE Jean-Paul <u>Titulaire extérieur</u> Mr VAN DE WOESTYNE Olivier <u>Suppléants</u> proposés Mr ENFER Lucien Mr MALTOT Gérard Mr ROBERT Denis Mr MISSA Fabrice Mr THIERY Denis <u>Suppléant extérieur</u> Mr LIZEUX Jacky	DELEGUES au <u>SIEPRUR</u> Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation de la Région Urbaine de Reims	<u>Titulaires</u> Mme MENOTTI M Claude Mme CLOUET Virginie <u>Suppléants</u> Mme VERON Karine Mr STASZCZYK Noël
<u>COMMUNICATION MUNICIPALE</u> <u>CANTON DE BOURGOGNE</u>	Mme MENOTTI M Claude Mme VERON Karine Mme SPANNEUT Hélène	<u>C.C.A.S. Centre Communal d'Action Sociale</u>	Mr MALTOT ERIC Mme MENOTTI M Claude Mme ROSIEZ Christine Mme CLOUET Virginie Mme LE DROGO Madeleine <u>Membres Extérieurs</u> Mme THIERY Gisèle Mme PICCOLI Evelyne Mr PECHINE Jacky Mme SPANNEUT Hélène
<u>FLEURISSEMENT</u>	Tout le Conseil Municipal sauf Mr LOTZER	<u>FETES ET CEREMONIES</u>	Mme ROSIEZ Christine Mme CLOUET Virginie Et tous les membres du Conseil municipal



Historique : le 04 juillet 2006, la foudre est tombée à VILLERS-FRANQUEUX endommageant fortement le clocher de l'église entre autres. (cf. bulletin 12/06). Le précédent conseil municipal avait voté la réfection totale de celui-ci. Puis, la société BOELLE a été retenue ; les travaux sont alors engagés. 12/2007 : mise en place de l'échafaudage,

Le coq est retiré de la flèche –une constatation s'est imposée au Conseil Municipal – il est très abîmé. L'entreprise propose de le remplacer par un nouveau. Madame le Maire s'y refuse et insiste pour une restauration. Elle tient à ce coq qui est un témoignage de l'histoire de notre village.

A deux reprises, des travaux supplémentaires se sont avérés nécessaires. Les travaux de charpente et de toiture sont achevés fin mars 2008 ; le coq est restauré. Vient alors le temps de sa remise en place et de sa bénédiction.



RESTAURATION DU COQ, INAUGURATION DU CLOCHER

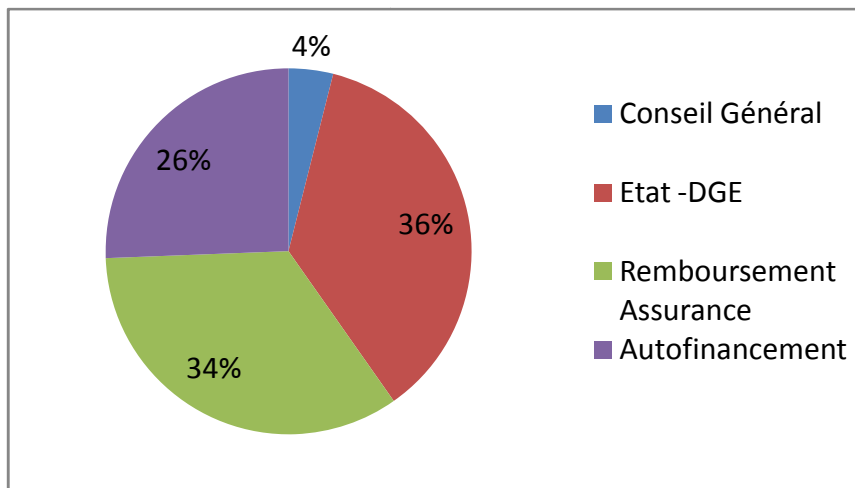


01/2008 : commencement des travaux.

Deux contraintes de temps ne nous permettront pas de choisir une date idéale pour tous,

Le 22 mars, à 11h15 rendez-vous vous était donné sur la place de la mairie ou Madame LE DROGO maire du précédent mandat et son successeur Monsieur MALTOT prirent place avec le coq dans la calèche conduite par monsieur VAN DE WOESTYNE. Malgré le mauvais temps et le froid vous fûtes nombreux à vous déplacer et à précéder le coq suivant la Fanfare « la Pouillonaise » dans les rues Tribaut, de la Porte, Grande rue, rue du Perron et enfin rue de l'Eglise où chacun a pu prendre des photos du coq avant son ascension vers la flèche du clocher. La bénédiction a été faite le 06 avril en l'église de Villers-Franqueux lors de la messe de 11h.

Un verre de champagne fut offert à tous au moment de sa remise en place par Monsieur le Maire Eric Maltot, assisté de messieurs Boëlle, Spanneut et du charpentier.



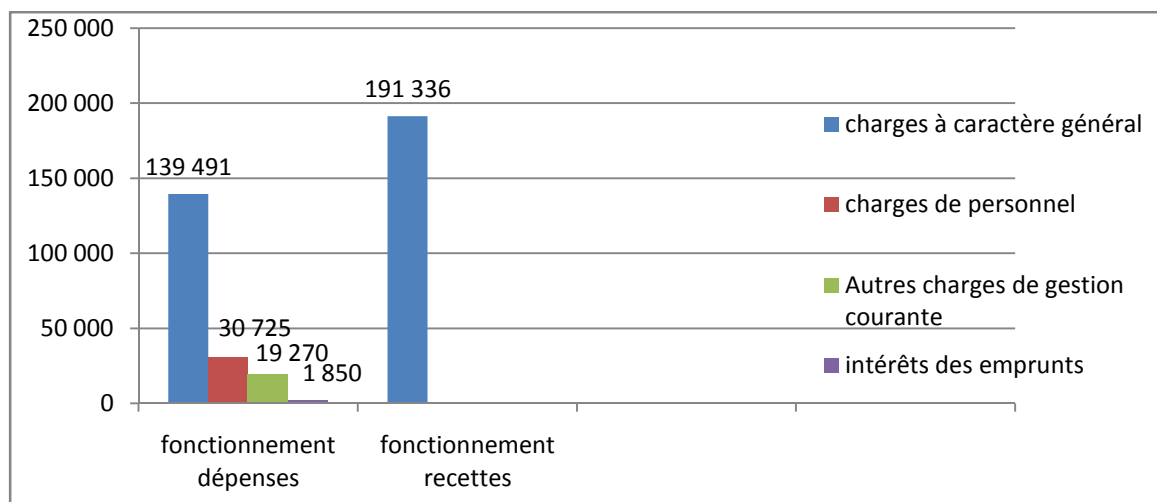
Financement de la réfection du clocher

Pour un total HT de 83 622,92 €

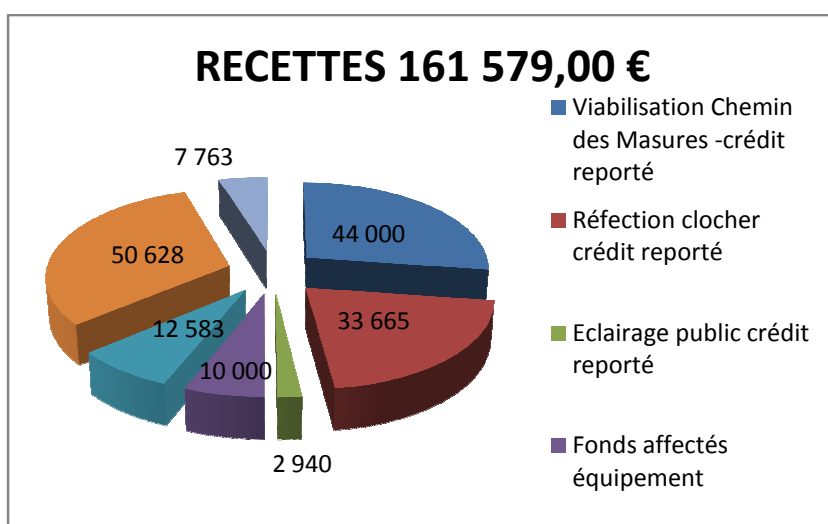
Répartition des différents organismes ayant subventionné cette restauration

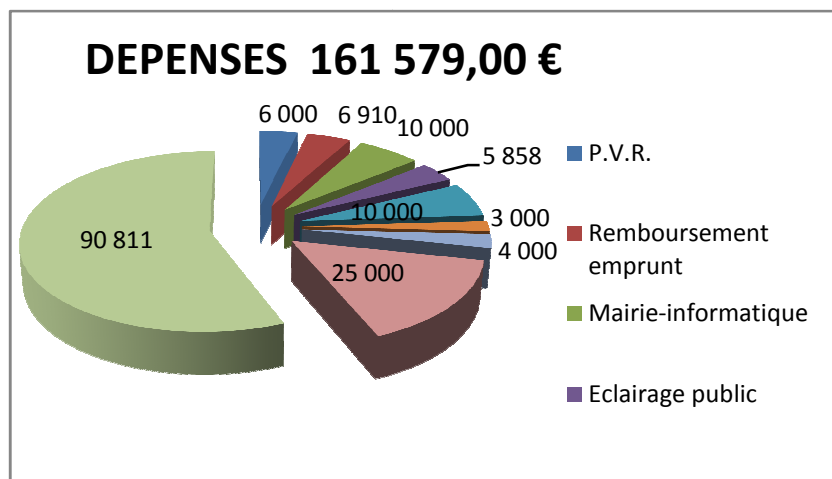
BUDGET 2008 voté en Conseil Municipal le 27 février 2008

Fonctionnement : prévisions de dépenses et de recettes



Investissements : Prévisions de recettes et de dépenses





Quelques décisions prises en conseil municipal. (Tous les comptes-rendus sont consultables en mairie) **Extrait du PV du conseil municipal du 27 juin 2008 :**

Délibération n°31/2008 : Recalcul de la Participation pour Voirie et Réseaux (P.V.R.) Rue des Chevreux

Coût total des travaux
(déduction faite des subventions) SOIT $\frac{85\,097,53 \text{ €}}{10\,205 \text{ m}^2} = 8,34 \text{ €/m}^2$
Superficie total de calcul

Délibération n°32/2008 : Création d'un emploi d'adjoint technique à 30 H00 : le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide : la création d'un emploi d'adjoint technique non titulaire, à temps non complet à raison de 30H00 hebdomadaires, pour l'entretien des bâtiments et des espaces verts.

Délibération n° 35/2008

Tarifs et règlement de la salle associative :

	Jour de la semaine		Week-end	
	Total location	Arrhes réservation	Total location	Arrhes réservation
Habitants du village	80	40	120	40
Habitants de la communauté	130	80	200	100
Habitants extérieurs	160	80	230	100

- La caution est fixée à 400,00€
- Le prix du Kw/h est fixé à 0,30 €
- Le nettoyage de la salle est fixé à 70,00 €

Luminaires : la commune de Courcy dispose, suite à l'enfouissement d'une partie de son réseau, d'une vingtaine de luminaires d'éclairage public d'occasion. Monsieur le Maire propose leur rachat pour le remplacement des plus vétustes de la commune.

Extrait du PV du conseil municipal du 26 septembre 2008 :

Le Conseil municipal, après le rappel du dossier par Mr le Maire décide à l'unanimité de prendre une délibération de soutien aux communes concernées par la fermeture prochaine de la BA 112 en insistant sur la reconversion des terrains et la dépollution des sols.

Délibération n° 40/2008 Le Conseil municipal de VILLERS FRANQUEUX :

- Souhaite que l'activité de la Base 112 soit maintenue jusqu'en 2013/2014 ;
- Souhaite que toutes les solutions de maintien d'une activité militaire puissent être exploitées ;
- Souhaite que les compensations économiques soient à la hauteur du préjudice et prennent en compte en particulier le coût élevé de la dépollution des sols ;
- Souhaite la mise en place et sa participation à une commission ad hoc à l'échelon du Pays Rémois pour réfléchir aux enjeux et aux projets liés aux disponibilités foncières.

Intercommunalité élargie

Suite à la réunion cantonale du 7 juin 2008, et à la réunion du 12 septembre avec Monsieur KARIGER, Conseiller Général, proposant une discussion sur le devenir de l'intercommunalité dans le canton de Bourgogne et après rappel de Monsieur le Maire sur les différents scénarii possibles,

Le Conseil municipal de Villers Franqueux donne son accord de principe pour mener une réflexion sur l'élargissement de l'intercommunalité dans le scénario n°1 regroupant 13 communes pour 8500 habitants. Un courrier sera adressé à M. KARIGER lui précisant que le Conseil souhaite au préalable qu'une étude approfondie soit réalisée sur les points statutaires, financiers et représentatifs avant de s'engager plus avant.

❖ **Travaux dans la commune :**

- **Trottoirs :** notre demande de subvention DGE pour la réfection de trottoirs dans la commune n'a pas été accordée. Monsieur le Maire propose au Conseil de faire une partie des travaux – rue de Thil et rue du Moulin – sans subvention. Le Conseil approuve.

Pour le trottoir sur la route d'Hermonville, les travaux ne seront pas réalisés dans l'immédiat, le Conseil souhaite faire une demande au Conseil Général pour la réfection globale de la traverse, tout en sachant que le délai d'instruction et de réalisation est d'environ 3 ans.

Dans l'attente, le Conseil demandera au Conseil général s'il autorise la commune à matérialiser un passage pour piétons, à la sortie de la commune, direction Hermonville.

➤ **Circulation dans le village :**

- ✓ demander à la CIP Nord de refaire un comptage des véhicules en dehors des vacances scolaires.
- ✓ carrefour rue de la Saussaie – rue de Thil : les véhicules font des dépassements dangereux à l'approche de ce carrefour, il serait souhaitable de mettre une ligne blanche continue pour interdire ces dépassements.

- **Fleurissement:** Monsieur le Maire souhaite reprendre contact avec le directeur de L'IME dans le cadre d'une collaboration pour le fleurissement et l'aménagement du village. Plusieurs projets leur seront soumis :

- ✓ Réfection du lavoir rue de la couronne et/ou rue de la Saussaie
- ✓ Aménagement du terrain de la salle associative
- ✓ Semis faits en collaboration
- ✓ Réalisation d'un massif buissonnant « Villers-Franqueux »



Pour le fleurissement au printemps prochain, la commune aimerait que des bénévoles s'impliquent dans le projet



Giratoire VILLERS-FRANQUEUX/LOIVRE : les travaux ont débuté le 05 mai 2008, la RD 944 a été rouverte à la circulation le 24 août au soir.

Ce rond-point sécurise la circulation de chacun sur cette portion de route ; néanmoins quelques automobilistes ont eu de grosses frayeurs en arrivant dessus. Il est vrai que la nuit son manque de visibilité est flagrant. A ce jour, des panneaux de signalisation et des bandes rugueuses ont été mis en place pour la sécurité de tous.

LES MANIFESTATIONS ORGANISEES DANS LE VILLAGE

Un petit tour vers les moments d'échanges proposés par l'association les FRANCS-VILLAGEOIS et la commission des fêtes du village.

Des manifestations qui restent à la charge de la commune il y a, conjointement avec POUILLON, le NOEL des enfants.



La date du 13 décembre 2008 a été retenue. Un spectacle sera donné par la troupe Mike D'JOSS dans la salle de POUILLON suivi d'un goûter et d'une distribution de friandises par le Père-Noël ; Mais avant, le Père-Noël viendra à la rencontre des enfants petits et grands sur la place au pied du sapin à 14h15. Le Père-Noël vous attend très nombreux.

Le repas des personnes de 65 ans et plus sera comme les autres années organisé par le CCAS de la commune, le samedi 17 janvier 2009 à 12h00 à la salle associative du village

Le traiteur retenu est LAFORGE de HERMONVILLE ; une distribution de colis sera faite à toutes les personnes de 65 ans et plus ne pouvant se joindre au repas.

Les Francs-Villageois

L'association créée en 1980 et redémarrée par le bureau actuel en 1999 a repris certaines activités de l'association du Comité des Fêtes suite à sa dissolution en mai 2008 :



- Le samedi 15 mars, **la soirée crêpes-jeux** a été la première manifestation qui vous a été proposée cette année. Nous avons fait salle comble et nous vous remercions de l'ambiance très sympathique, conviviale et bon enfant que vous avez créée durant cette soirée.
- Les 16 et 17 mai a été joué dans la salle communale de POUILLON **DU THEATRE A LA TELEVISION... ET VICE ET VERS CA** auteur : RAFAILLAC

Acteurs : Betty THOREL, J-Marie GIGNON, Caroline MALTOT, Michèle LE LOUP, Stéphane LE LOUP, Véronique MAIGROT, Sylvaine LOPEZ, Alain SPANNEUT, Christian LECLERC, et Anne-Marie MOREAU.

Et dans le rôle de la souffleuse : Nathalie CAZENEUVE

Les décors et les costumes ont été réalisés par toute la troupe dans la bonne humeur. Les ingénieurs du son et des effets spéciaux : Monsieur et Madame ROBY « *un grand merci à vous deux* ».

Encore bravo pour cette belle prestation en laquelle chacun des acteurs a mis tout son talent et son cœur. Un grand MERCI à eux. Nous tenons ici à remercier la mairie de POUILLON pour le prêt de la salle, ainsi que l'association « Les Adoptes » d'Hermonville pour leur aide et leur gentillesse.



- 29 JUIN **le V.T.T.** a comme depuis quelques années tenu ses promesses. Un peu plus de 160 participants étaient présents et ravis. Une vingtaine de sportifs du village ont pris le départ, certains en groupe d'autres individuellement. Nous vous disons donc à l'année prochaine pour les 10 ans.



Pour la première fois nous avons organisé **la fête des voisins**. Le principe de cette fête est la rencontre Chacun amenant un plat, une boisson ; le repas est pris en commun dans une joyeuse cacophonie. A refaire en 2009.

Auparavant, nous faisons **le pot de l'Amitié** fin juin et le comité des fêtes **le jeu de boules** au 14 juillet. Suite à la reprise des activités, nous avons pris la décision de regrouper ces 2 manifestations en une.

- 13 juillet Vous avez répondu présents, et nous comptons bien sur vous l'an prochain pour faire encore mieux. Cet après-midi fut très sympathique pour tout le monde, la météo fut clémente.
- 14 H JEUX DE BOULES EN BOIS tout l'après-midi dans les rues du haut du village jusque 19H00

Bravo aux 14 équipes de 3 personnes. Chacun est reparti avec un lot. (De la pâte à modeler a été oubliée par un petit enfant. A qui est-elle ?

- 19 H un pot de l'amitié a été offert aux villageois présents. Vers 22 H une retraite aux flambeaux a été faite en partie par les chemins communaux et retour à la salle associative. Ce parcours par les chemins a été très apprécié.

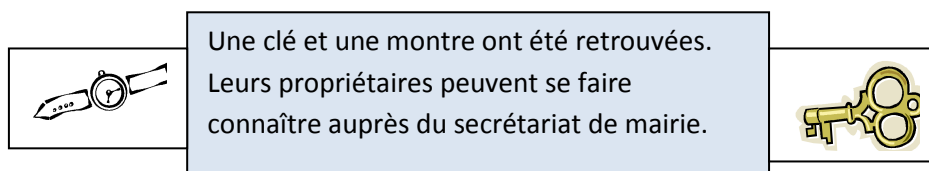
La fête patronale

« Tout Au long du week-end du 06 et 07 septembre, notre village a vécu aux sons du bal animé par « Expression » et ses chanteuses. Quatre barnums avaient été installés sur la place pour abriter les amateurs de choucroute arrosée de bière (sortie de la tireuse). Heureusement, la pluie a épargné les habitants venus nombreux à ce repas convivial qui débutait la fête patronale.

Ils étaient aussi nombreux et patients dimanche après-midi pour attendre et applaudir les danseuses orientales qui ont affronté le froid et la pluie et leur ont offert un spectacle tout en couleurs. Les attractions n'ont pas manqué non plus aux plus jeunes, ils en ont profité jusque lundi soir : auto-scooters, manège enfantin, tir, pêche aux canards, trampoline, toboggan gonflable pour les plus petits. L'idée du repas est satisfaisante et semble avoir été appréciée par les villageois et les forains. Les habitants ont pu se retrouver et ainsi passer plus de temps sur la fête.

Les membres de l'Association tiennent à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à l'organisation de la fête , à la préparation, au rangement, au service ou à la buvette. Tous nos remerciements à la commune d'Hermonville pour le prêt du podium et des barrières.

Un problème technique a fait que nous n'avons pu insérer de photographie dans cet article.

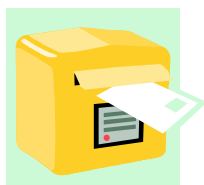


28 Septembre LA BROCANTE a été annulée cette année.

DES ADRESSES ET NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

Une boîte aux lettres est à votre disposition au n° 7 de la Grande Rue: levée tous les jours à 9h00

Le bureau de poste d'Hermonville



Horaires d'ouverture : Lundi -Mercredi-Jeudi-Vendredi
de 9h00 à 12h00 - de 14h00 à 16h30

Mardi & samedi 9h00 à 12h00

Heure limite de dépôt du lundi au vendredi 15h30 le samedi 12h00

Du côté de la Communauté de Communes de la Petite Montagne

CORMICY - Tél. : 03.26.61.34.72

Président : Mr Guy LECOMTE

Secrétariat : Mme A. LECAS-BONNEVIE - Mme B. BACHELLEZ

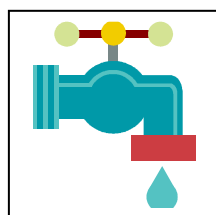
Horaires d'ouverture au public : L-M-J de 8h à 12h – de 12h45 à 18h15

Merc. De 8h à 12h - de 14h15 à 18 h15 - Vend de 8h à 12h de 12h45 à 16h45



un site internet est, à ce jour, à l'étude.

Un bulletin communautaire est créé et va être édité à la fin de cette année.



- **Syndicat des eaux** : 6, allée des Prévotées 51220 SAINT-THIERRY
03/26/03/04/39 Président : Mr VAN DE WOESTYNE

Du côté de la Mairie de VILLERS-FRANQUEUX : 1 Grande Rue – 51220
Tél. 03.26.61.51.61 E-mail : mairiedevillersfranqueux@wanadoo.fr

Une permanence est effectuée chaque lundi (sauf exception) par le maire, ses adjoints et les conseillers à partir de 18h jusque 19 h pour toute personne souhaitant obtenir des renseignements. Il est aussi possible de prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire.

Secrétariat : Mme Françoise BENELMOUYI

Horaires d'ouverture au public :

Lundi et mercredi de : 17h30 à 19h00

Jeudi de 11h00 à 12h00

ETAT CIVIL :

Naissances :

Valentine TONNEAU née le 18 mars

Kim PICCOLI née le 22 avril

Décès : Monsieur Jean DENIME le 29 février



Nous souhaitons la bienvenue dans le village aux nouveaux arrivants :

Mr & Mme CHARLES – Mr & Mme BONNERIC

Mr PIOTIN & Mme HIPPOLYTE –

Mlle GUILLAUME –

quelques formalités

Recensement militaire obligatoire : Dès 16 ans révolus

- Se présenter en mairie avec
 - o Le livret de famille
 - o 1 justificatif de domicile

Une attestation de recensement vous sera délivrée. Celle-ci vous permettra de vous présenter aux divers examens nationaux et aux permis de conduire.

A 18 ans, vous serez inscrits d'office sur les listes électorales.

La mairie vous avisera par courrier de cette inscription et par la suite une carte d'électeur vous sera délivrée automatiquement au mois de mars suivant ce courrier


LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes doit être faite avant le 31 décembre.

Se présenter à la mairie muni d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Une permanence sera mise en place en mairie ce mercredi 31/12/08

NUMEROS DES URGENCES à partir d'un téléphone fixe :

SAMU : 15 

GENDARMERIE : 17



POMPIERS : 18



A partir d'un téléphone portable : **112**



Maison médical de Cormicy : 03 26 61 32 32

Maison médicale de Courcy : 03 26 49 61 02

Cabinet médical d'Hermonville : 03 26 61 53 61

SYCODEC : Ordures ménagères : rattrapage le samedi 27/12 pour le jeudi 25/12/08 – rattrapage le samedi 03/01/09 pour le jeudi 1^{er} /01/09.

Déchetterie :
HERMONVILLE -
ouverture le mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 13h et le mercredi de 14h à 18h. Si vous n'avez pas encore votre carte d'accès, faites une demande d'imprimé en mairie



Syndicat scolaire du collège

du Mont d'Hor : transport scolaire (maternelle, primaire et collège) Permanence de 8h00 à 12h00 au 03/26/03/15/66 ou 03/26/03/11/11

Président : Mr BERNARD -

Secrétariat : Mme MAGNAN

RAPPEL des horaires des bus pour (départ et arrivée à Villers-Franqueux)

- L'école primaire d'HERMONVILLE : Matin : 8h07 – 11h40 - après-midi : 13h07 – 16h40
- Le collège du Mont-d'Hor St- THIERRY : matin : 7h40 - soir 16h45
- LE MERCREDI 7h44 – 12h15

Ramassage scolaire des lycéens.

Horaires du bus de la R.T.A. Le matin à 6H55 l'arrêt se fait au niveau du n° 5 de la rue de la gare direction REIMS, le soir l'arrêt se fait sur la place à 19h00. A savoir : Une subvention est octroyée par le Conseil Général pour les lycéens fréquentant les établissements publics. Une demande de dossier doit être faite auprès du service des Affaires Scolaires, 2 bis rue de Jessaint 51038 - Châlons-en-Champagne Cedex - Tél. : 03 26 69 40 71

ECOLE MATERNELLE DE VILLERS-FRANQUEUX/POUILLON La rentrée s'est faite le mardi 02 septembre

LA RENTREE 2008

Cette année, l'Ecole Maternelle de Villers-Franqueux et Pouillon accueille 22 élèves : 8 élèves de 3 ans, 8 élèves de 4 ans et 6 élèves de 5 ans.

Tout s'est très bien passé : les plus petits n'ont presque pas pleuré et pour les plus grands, c'est presque de la routine...

Cette année, nous allons travailler sur les animaux : réalisation d'un livre caresse, création d'un animalier sur support numérique et visite du Zoo d'Amnéville .

Bonne rentrée à tous !



1 grande rue- tél : 03.26.61.54.34

Institutrice et directrice : Mme Virginie LEGROS

ATSEM : Mme Sylvie GUHUR

LA GARDERIE DE POUILLON

- est ouverte tous les LMJV de 7h15 au départ du bus et de l'arrivée du bus à 18h30

- est ouverte aux enfants de Pouillon et de Villers-Franqueux de la maternelle à la primaire.

LA CANTINE DE L'ECOLE MATERNELLE

Décision fut prise en conseil municipal de créer une cantine dans la salle associative afin d'apporter un service complémentaire à la garderie de POUILLON ; ceci à la demande des parents. Ensuite l'accord de la communauté de communes fut annoncé. Le 12 septembre 2004, l'ouverture de la cantine avec 7 enfants inscrits se fait alors qu'un minimum de 9 enfants était requis. La création de cette antenne dans la salle associative nous permettait également de garder un nombre suffisant d'enfants dans notre école maternelle VILLERS-FRANQUEUX/POUILLON. Pour la rentrée

2008/2009 un service repas en liaison froide a été instauré. La Sté API a été retenue. Les menus sont affichés à l'école pour consultation et pour les parents désireux d'être en possession de ces menus, ils peuvent en faire la demande auprès de la communauté de communes ou auprès de Mme LE DROGO (déléguée communautaire –commission du personnel). L'agent, Mme MARCOUYOUX, est en charge des enfants de 11h20 à 13h20, heure de reprise de la classe. A ce jour, 10 enfants en moyenne fréquentent la cantine du lundi au vendredi. Nous souhaitons à tous les enfants une très bonne année scolaire et un très bon appétit.

Il s'avère que, dans le secteur, un manque d'assistantes maternelles soit fortement ressenti. Cette profession vous intéresse ? Comment le devient-on ? Comment obtenir l'agrément ? Quelles sont les aptitudes et les conditions requises ? Quels sont les avantages de cette profession ? Autant de questions auxquelles vous trouverez des réponses à l'adresse suivante : **Circonscription de la Solidarité Départementale**
90, Av. des Nelmonts BP 5

51420 WITRY-LES-REIMS Tél. : 03.26.97.00.94 – e-mail : csdwitryreims@cg51.fr

VILLERS-FRANQUEUX, c'est aussi ...

des activités :

2 commerçants ambulants



- Boulangerie : MMJVS entre 10h30 et 11h30 et le dimanche entre 11h et 12h
 - en fonction de votre lieu d'habitation
- Boucherie charcuterie : Mardi début après-midi, Vendredi fin de matinée.

et

Electricien, agriculteurs-viticulteurs, plombier-chauffagiste, menuiserie
restauration de meubles, cabinet d'architecture.

Présentation du Conseil Municipal de VILLERS-FRANQUEUX



De gauche à droite : Noël STASZCYK-Gérard LOTZER-Karine VERON-Eric MALTOT-Madeleine LE DROGO-Marie-Claude MENOTTI- au second plan Jean-Paul GRANDPIERRE-Alain SPANNEUT-Sylvain HERCHUELZ-Christine ROSIEZ-Virginie CLOUET .



L'équipe municipale vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année

et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2009



Rédaction et élaboration du bulletin : les conseillers municipaux de Villers-Franqueux

Imprimé par : Imprimerie des Docks -51450 BETHENY